SESSION SPECIALE FORMATION INTERNATIONALE CERTIFIANTE A OUAGADOUGOU

TDRs de la Formation en VGB (y compris l'EAS (Exploitation et les Abus Sexuels) /HS (Harcèlement Sexuel) : « Comprendre et combattre les VBG en Afrique »

Dates: Du 24 Novembre au 06 Decembre 2025

Lieu: CERFODES – Ouagadougou (Burkina Faso) en présentiel & 💻 En ligne

via Zoom

I- CONTEXTE & JUSTIFICATION

Les Violences Basées sur le Genre (VBG) constituent une violation grave des droits humains, un obstacle majeur au développement durable, et un facteur de fragilisation des communautés. En Afrique, ces violences prennent de formes multiples —violences physiques, sexuelles, psychologiques, économiques, mariages forcés, mutilations génitales féminines, harcèlement sexuel, exploitation et abus — et touchent des millions de femmes, d'hommes, de filles et de garçons à travers le continent. Ces violences, souvent enracinées dans des **normes sociales discriminatoires et des inégalités structurelles de pouvoir**, continuent de compromettre la dignité humaine, la sécurité et la participation pleine et effective des victimes à la vie communautaire et nationale.

Malgré les avancées juridiques et politiques réalisées dans de nombreux pays africains, les mécanismes de prévention, de protection et de prise en charge demeurent insuffisants. Plusieurs facteurs expliquent cette situation : une méconnaissance des concepts liés au genre et aux VBG, le manque de capacités techniques des acteurs institutionnels et communautaires, la faible coordination intersectorielle, ainsi qu'une impunité persistante face aux auteur.e.s de violences. Par ailleurs, les formes nouvelles de violences, telles que l'exploitation, les abus et le harcèlement sexuels dans les milieux professionnels, humanitaires ou éducatifs, accentuent la nécessité d'une approche intégrée, sensible au genre et centrée sur les droits humains.

C'est dans ce contexte que s'inscrit la formation intitulée « Comprendre et combattre les VBG en Afrique », conçue comme un outil de renforcement des capacités et de transformation des pratiques. Cette initiative vise à outiller les participant.e.s sur les notions, approches et mécanismes de lutte contre les VBG, tout en favorisant une prise de conscience collective de la responsabilité individuelle et institutionnelle dans la prévention de ces violences.

Face à l'urgence d'une action cohérente et coordonnée, cette formation certifiante vise à renforcer les compétences des professionnel·le·s et des acteurs de terrain pour mieux comprendre les dynamiques des VBG (y compris l'EAS/HS) en Afrique et développer des stratégies de lutte/mesure d'atténuation efficaces, ancrées dans les réalités locales, les droits humains et les approches sensibles au genre.

Le cours "Prévention de l'exploitation et des abus sexuels" est obligatoire pour tous les membres du personnel des Fonds et Programmes de l'ONU, ainsi que pour les volontaires et les contractuels, qu'ils soient en poste dans une Agence des Nations Unies ou dans d'autres structures affiliées. Ce cours sera dispensé en présentiel comme en ligne. Il est composé d'une série de leçons destinées à attirer l'attention des participants sur les questions relatives à l'exploitation et aux abus sexuels dans le milieu professionnel et autres. Dans cette optique, des moyens de lutte contre ces actes seront proposés ainsi qu'une analyse de leurs impacts sur les victimes/survivant(e) afin que les agents des Nations Unies et tout.e.s acteur.e.s soient alerté.e.s quant aux risques et aux conséquences que ces pratiques peuvent exacerber/générer.

A travers des échanges, des exemples et des cas pratiques, ce cours vous familiarisera avec les codes de conduite et les standards des Nations Unies en matière de violence faite aux femmes. Le but est que les participant.e.s prennent conscience des risques afin de mieux les prévenir, mitiger et atténuer leur occurrence. Si vous êtes un.e manager (directeur/directrice de bureau /chef(fe) de département), vous avez des responsabilités à appliquer pour permettre de respecter les standards des Nations Unies. Le pouvoir est la capacité d'influencer ou de contrôler les gens, les opportunités, ou les ressources. Tout être humain a le pouvoir de prendre conscience de ses propres capacités à influer sur le changement, de bénéficier de la liberté de prendre ses propres décisions, d'exprimer son opinion, de travailler, d'aller à l'école, ...Mais le plus souvent, le pouvoir est mal utilisé dans les communautés et surtout en Afrique et par conséquent il devient la cause des violences basées sur le genre que connait la société. Les acteur.e.s des interventions de lutte contre les VBG doivent être en mesure de comprendre la source et d'identifier les moyens de les combattre après identification des conséquences encourues par des survivantes.

L'ensemble des modules font un contour sur les risques VBG/EAS/HS qui se vivent dans nos communautés et susceptibles d'être générés par des actions de grande envergure dans une zone déterminée. Les participant.e.s seront capables de développer des mesures de prévention et d'atténuation.

II- OBJECTIF

1. Objectif général

Renforcer les capacités des participant.e.s à comprendre, prévenir, signaler, prendre en charge et combattre efficacement les violences basées sur le genre en Afrique.

2. Objectifs specifiques:

- Maîtriser les concepts et approches fondamentaux liés au genre et aux VBG/EAS/HS
 ; Il s'agit donc de :
 - ✓ Expliquer la différence entre les termes « sexe » et « genre ».
 - ✓ Expliquer les termes « équité des genres » et « égalité des genres ».
 - ✓ Examiner Les croyances culturelles de leur communauté liées au sexe.
 - ✓ Décrire les rôles de genre pour les hommes et les femmes.
- Comprendre les spécificités/enjeux des VBG/EAS/HS en Afrique (causes, formes, enjeux culturels et contextuels) en général et dans la mise en œuvre d'un projet de manière spécifique. Il s'agira aussi de :
 - ✓ Identifier les différents types de violence qui peuvent survenir, dans les relations intimes et les communautés, dans les zones d'interventions d'un projet
 - ✓ Etudier la législation existante sur les questions identifiées sur les types de violence,
 - ✓ Apprécier le niveau d'application des lois et autres textes de lois et les lacunes de la législation existante.
 - ✓ Comprendre que la Loi est contre les VBG et identifier des exemples de violences sexistes que la loi condamne
- Comprendre comment la différence de pouvoir peut renforcer les inégalités entre les différents sexes et la vulnérabilité de certains groupes.

Il s'agira de:

- ✓ Comprendre comment le pouvoir est lié à la violence et percevoir l'impact des facteurs d'influence sur le sort des hommes et des femmes
- ✓ Comprendre les relations entre le genre, les droits humains et la violence.
- ✓ Reconnaître que chacun.e a des droits humains indépendamment de l'âge, du sexe ou de l'appartenance ethnique
- ✓ Expliquer les responsabilités en matière de défense des droits de l'Homme.
- Identifier les **besoins des victimes/survivant·e·s** et les mécanismes appropriés de **prise en charge** holistique (médicale, psychosociale, juridique, etc.) ; Il d'agira éventuellement de :
 - ✓ Enumérer et expliquer les principes directeurs qui régissent le travail avec les victimes des violences basées sur le genre dont l'exploitation, l'abus et le harcèlement sexuels
 - ✓ Comprendre la gestion des cas de VBG en général et en particulier d'EAS/HS et le protocole de prise en charge
- Savoir élaborer des projets/ programmes et des stratégies de mobilisation des ressources (humaines, financières, techniques) pour les actions de prévention et de réponse aux VBG;
- Développer des compétences pour le partenariat multi- acteurs trices dans la lutte contre les VBG
- Favoriser la mise en réseau des acteurs trices engagé.e.s dans la lutte contre les VBG en Afrique.

III- RESULTATS ATTENDUS

Les participant.e.s repartent outillé.e.s pour mieux prévenir, identifier, prendre en charge les cas de VBG et mobiliser des ressources en faveur de la protection des personnes à risque, avec une compréhension renforcée des dynamiques de genre.

IV- PUBLIC CIBLE

Cette formation s'adresse à toute personne engagée, ou souhaitant s'engager, dans la prévention et la lutte contre les VBG, notamment :

- Professionnel·le·s du secteur social, de la santé, de l'éducation, de la sécurité et de la justice (Enseignant·e·s, travailleur.e.s sociaux, juristes, psychologues, etc.;
- Acteurs trices des ONG, communautaires, ou autres OSC;
- Agent.e.s des collectivités locales et institutions publiques ;
- Journalistes, influenceur.e.s, activistes et communicateur trice s ;
- Étudiant es, chercheur es et toute autre personne concernée par la thématique.

Ce cours est obligatoire pour tous les membres du personnel. Les employés actuels doivent suivre le cours le plus tôt possible. Tou.t.e.s les employé.e.s nouvellement recruté.e.s devront suivre le cours dans le cadre de leur orientation. Le cours est aussi obligatoire pour les consultant·e·s, stagiaires et volontaires.

V- MODULES DE LA FORMATION

RENFORCMENT DE CAPACITES A LA DETECTION, LA GESTION ET LA RESOLUTION DES VIOLENCES SEXUELLES ET BASEES SUR LE GENRE, L'EXPLOITATION, L'ABUS ET LE HARCELEMENT SEXUEL.

ORGANISATEURS: CERFODES / KPDC (USA)

MODULE 1: CONCEPTS ET APPROCHES LIES AU GENRE ET AUX VBG

Les inégalités entre les sexes et les violences basées sur le genre (VBG) demeurent des obstacles majeurs au développement humain, à la paix et à la justice sociale. Comprendre les concepts clés du genre et des VBG permet de renforcer les capacités des participant.e.s à comprendre et à appliquer les concepts liés au genre et aux VBG dans leurs contextes professionnels, communautaires ou institutionnels.

À la fin du module, les participant.e.s seront capables de définir les notions de genre, égalité, équité, intersectionnalité, normes sociales et VBG ; d'identifier les liens entre les inégalités de genre et les violences basées sur le genre.

MODULE 2: PROBLÉMATIQUE DES VIOLENCES SEXUELLES BASEES SUR LE GENRE, L'EXPLOITATION, L'ABUS ET LE HARCELEMENT SEXUELS DANS LE CONTEXTE AFRICAIN.

Ce module permettra de faire le tour de la question des VBG/EAS/HS et surtout permettra aux participants de mieux questionner la situation des VBG/EAS/HS des différentes catégories des groupes sociaux existants. En quoi certaines pratiques de nos contextes sont ou s'apprêtent à des violences qui reposent sur le sexe et ou le genre ? pourquoi les VBG sont-elles présentées comme des problèmes actuellement alors que de nombreuses sociétés en ont vécues avec ? En quoi certaines pratiques/comportements de la communauté peuvent exacerbés les VBG/EAS/HS dans un contexte de mise en œuvre de projet en Afrique.

MODULE 3: CONCEPTION, MISE EN ŒUVRE ET SUIVI-EVALUATION DES PROJETS DANS LE DOMAINE DES VBG:

Apprendre aux participant.e.s à concevoir pour la recherche ou pour leur organisation d'excellents projets et programmes de meilleure connaissance ou de de lutte contre les VBG. Ce module indiquera toutes les étapes à prospecter dans la conception d'un protocole. Comment exécuter par la suite le projet ou programme élaboré et comment établir des indicateurs de mesure lors de la mise en œuvre mais aussi pour apprécier l'effet ou les impacts du projet dans la détection, la gestion et l'élimination des VBG dans la communauté, la famille, les écoles, les lieux de travail, etc.

MODULE 4: PROTECTION CONTRE L'EXPLOITATION ET LES ABUS SEXUELS (PEAS)

Les mesures visant à protéger les bénéficiaires ainsi que toutes personnes des communautés d'intervention d'un projet contre l'exploitation et les abus et le harcèlement sexuels commis par le personnel du projet. Par exemple des structures étatiques, ONG, Nations Unies et autres acteurs. Un accent sera mis sur la prévention contre l'exploitation et les abus sexuels sur la population locale et déplacée. Un contour sur les normes de conduite des Nations Unies en matière d'exploitation et d'abus sexuels et comprendre les obligations en tant que personnel des Nations Unies. Les canaux de signalement des cas d'exploitation et abus sexuels ainsi que le harcèlement sexuel seront développés à travers ce module. Il chutera par une interpellation de toutes catégories de responsables, (chefs/cheffes de bureau, chefs/cheffes de service, coordonnateurs.trices, etc.) sur ce qu'ils doivent faire pour que les normes de conduite des Nations Unies soient respectées.

MODULE 5: DETECTION ET PRISE EN CHARGE DES VICTIMES DE VBG/EAS/HS

A l'aide d'indicateurs, les participant.e.s apprendront à détecter les cas de VBG, à travers pour certains contextes, leurs subtilités dans les communautés, les lieux de travail, les écoles, les lieux publics (marchés, lieux de cultes, etc.). L'enseignement de ce module fera appel à des praticien.nne.s tels/telles que les psychologues, les médecins, les sociologues pour le dressage des éléments de détections et de prise en charge des victimes de VBG. Avec un accent particulier sur le mécanisme de gestion des plaintes VBG/EAS/HS.

MODULE 6: PARTENARIAT ET MOBIISATION DE RESSOURCES POUR LA LUTTE CONTRE les VBG

Ce module induit la question de la sécurité, et les VBG. Les rapts, les enlèvements, les viols lors des conflits n'aggravent-ils pas la question des VBG ? Avec ce module il s'agira d'aider les participant.e.s à noter et à observer en quoi les VBG sont considérés le plus souvent de trame et d'arme de guerre. Alors comment établir de stratégies qui repose sur le partenariat (du local au mondial) pour mobiliser des ressources contre les VBG ;

MODULE 7 : POSITION DE VULNÉRABILITÉ, DE POUVOIR DIFFÉRENTIEL OU DE CONFIANCE, À DES FINS SEXUELLES, Y COMPRIS LE PROFIT FINANCIER, SOCIAL OU POLITIQUE DE L'EXPLOITATION SEXUELLE, ABUS ET HARCÈLEMENT SEXUELS

Ce module démontre la cause sociale qui est le pouvoir à être à la base des violences basées sur le genre. Les personnes en position de pouvoir sont plus susceptibles de disposer des ressources et du soutien nécessaires pour faire respecter leurs droits, mais elles sont également plus susceptibles de commettre des abus. Le déséquilibre de pouvoir est au cœur des VBG/EAS/HS dans le contexte où les travailleurs salaries détiennent un pouvoir économique. Il en est de même pour le harcèlement sexuel. Les personnes et les communautés marginalisées sont susceptibles de devenir plus vulnérables si de cette exploitation aucune disposition sur les MST n'est prise. Ces maladies peuvent naitre des rapports sexuels monnayés. Les femmes et les filles ont tendance à être plus touchées que les hommes.

VI- CONDITIONS D'ADMISSIONS

Veuillez adresser une lettre de manifestation d'intérêt au Directeur Général du CERFODES yyaro72@gmail.com/ <u>yyaro@cerfodesgroup.com</u> en y précisant les besoins et le (s) module (s) concerné (s) au plus tard le 10 novembre. Les candidat.e.s accepté.e.s devront s'acquitter de 60% des frais de la formation à l'inscription entre le 02 et le 15 novembre.

Les participant.e.s peuvent s'inscrire à un seul module, <u>mais les Module 1, Module 2, Module 3 & Module 4 sur la problématique est une option de base obligatoire</u>. Les candidat.e.s qui seront inscrit.e.s en ligne ne participeront pas aux exercices de visite sur terrain

VII- COUT DE LA FORMATION

		Cout	
Modules	Choix	Dollars	Francs CFA
MODULE 1: CONCEPTS ET APPROCHES LIES AU GENRE ET AUX VBG	Obligatoire		

MODULE 2: PROBLÉMATIQUE DES VIOLENCES SEXUELLES BASEES SUR LE GENRE, L'EXPLOITATION, L'ABUS ET LE HARCELEMENT SEXUELS DANS LE CONTEXTE AFRICAIN.	Obligatoire	\$ 2,600	1 560 000 F
MODULE 3: CONCEPTION, MISE EN ŒUVRE ET SUIVI-EVALUATION DES PROJETS DANS LE DOMAINE DES VBG:	Obligatoire		
MODULE 4: PROTECTION CONTRE L'EXPLOITATION ET LES ABUS SEXUELS (PEAS)	Obligatoire		
MODULE 5: DETECTION ET PRISE EN CHARGE DES VICTIMES DE VBG/EAS/HS	Optionnel	\$650	390 000 F
MODULE 6: PARTENARIAT ET MOBIISATION DE RESSOURCES POUR LA LUTTE CONTRE les VBG	Optionnel	\$650	390 000 F
MODULE 7: POSITION DE VULNÉRABILITÉ, DE POUVOIR DIFFÉRENTIEL OU DE CONFIANCE, À DES FINS SEXUELLES, Y COMPRIS LE PROFIT FINANCIER, SOCIAL OU POLITIQUE DE L'EXPLOITATION SEXUELLE, ABUS ET HARCÈLEMENT SEXUELS N	Optionnel	\$650	390 000 F

VIII- OFFRE DE BOURSES

Les candidat.e.s nationaux /nationales pourront aussi bénéficier d'une réduction sur le cout de la formation par une offre de bourses représentant 50% du coût de la formation.

IX- VOYAGE ET HEBERGEMENT

Pour les participant.e.s venant hors de Ouagadougou ou du Burkina Faso, le coût du transport et l'hébergement sont à leurs charges. Néanmoins CERFODES et ses partenaires peuvent faciliter sur place des d'hébergements de grand standing à des couts préférentiels.

Tout.e candidat.e. intéressé.e par cette offre pourra s'inscrire individuellement ou solliciter l'appui de financement de leurs employeur.e.s ou des agences onusiennes.

<u>NB</u>: Le visa est désormais gratuit pour tout ressortissant d'un pays africain souhaitant se rendre au Burkina Faso.

X- DATE ET NOMBRE LIMITES

La date limite d'inscription est le 10 novembre. Chaque session est limitée à vingt-deux (22) participants.

Dates : Du 24 Novembre au 06 Décembre 2025

Lieu: Ouagadougou Burkina Faso en Présentiel: CERFODES, Ouagadougou (Burkina Faso)

Distanciel: Via Zoom (lien communiqué après inscription)

XI- FORMATEURS / FORMATRICES

La formation sera animée par une équipe d'expert·e·s pluridisciplinaires (juristes, sociologues, psychologues, professionnel·le·s de la santé, consultant·e·s en genre, etc.) justifiant chacun de **plus de 15 ans d'expérience** dans la prévention, la prise en charge et la coordination des actions contre les VBG à l'échelle nationale et internationale.

XII- & CONTACTS

Pour plus d'informations veuillez nous contacter au tél : (226) 25 35 82 09/62 82 39 01 et au (226) 79 10 10 98 (WhatsApp uniquement).

XIII- CONCLUSION

À l'issue de la formation :

✓ Un **certificat de participation** sera délivré à chaque participant e ayant suivi l'ensemble du programme.

Les participant.e.s. s recevront toute la documentation pédagogique, incluant les supports de cours, ressources additionnelles et références utiles.

Un accès à une **communauté d'échanges** entre les participant.e.s. s et formateurs. trices sera mis à disposition.